

## Un spectaculaire incendie criminel coûte la vie à un pompier

MONTREAL (PC-UPJ) — Les autorités policières de la Communauté urbaine de Montréal recherchent fébrilement un pyromane qui est l'auteur d'un spectaculaire incendie qui a coûté la vie, cette nuit, à un chef de pompiers du service des incendies de la ville de Montréal.

Le victime est décédée à son arrivée à l'hôpital après être tombé du toit de l'un des édifices voisins de celui ravagé par les flammes. On ignore pour l'instant son identité.

Cet incendie est l'un des plus spectaculaires qu'ait connus la métropole depuis plusieurs mois, et a nécessité une alerte générale. Finalement, devant l'étendue de la catastrophe, qui a affecté un complexe résidentiel de Notre-Dame-de-Grâce dans l'ouest de la ville, le service

des incendies a sollicité l'aide des services de pompiers des municipalités avoisinantes. Il fallut près de trois heures, à environ 200 sapeurs, pour contrôler l'élément destructeur.

Trois autres pompiers ont été blessés, mais les occupants de l'édifice dévasté ont pu être évacués, sains et saufs.

L'incendie d'hier soir serait le 200ème du genre à être attribué à la même main criminelle depuis un an. Hier soir seulement, pendant que les flammes faisaient rage à N.D.G., cinq autres incendies criminels faisaient rage dans le centre-ville. Toutefois, ils étaient d'une moindre ampleur.

Un porte-parole de la police de la CUM a expliqué

que le pyromane a failli à plusieurs reprises être pris les mains dans le sac, mais il a toujours réussi à s'échapper.

### FUITE EPERDUE

L'une des résidents du bâtiment s'apprêtait à se coucher lorsqu'elle entendit des craquements inhabituels. Elle crut d'abord que c'était son chat qui avait fait tomber des objets, mais non. En regardant par la fenêtre, elle constata que c'était des flammes qui, percutant sur le mur, provoquaient ce bruit. "Je me précipitai vers la porte, après m'être emparé du chat, de mes clés et de mon argent", a-t-elle déclaré.

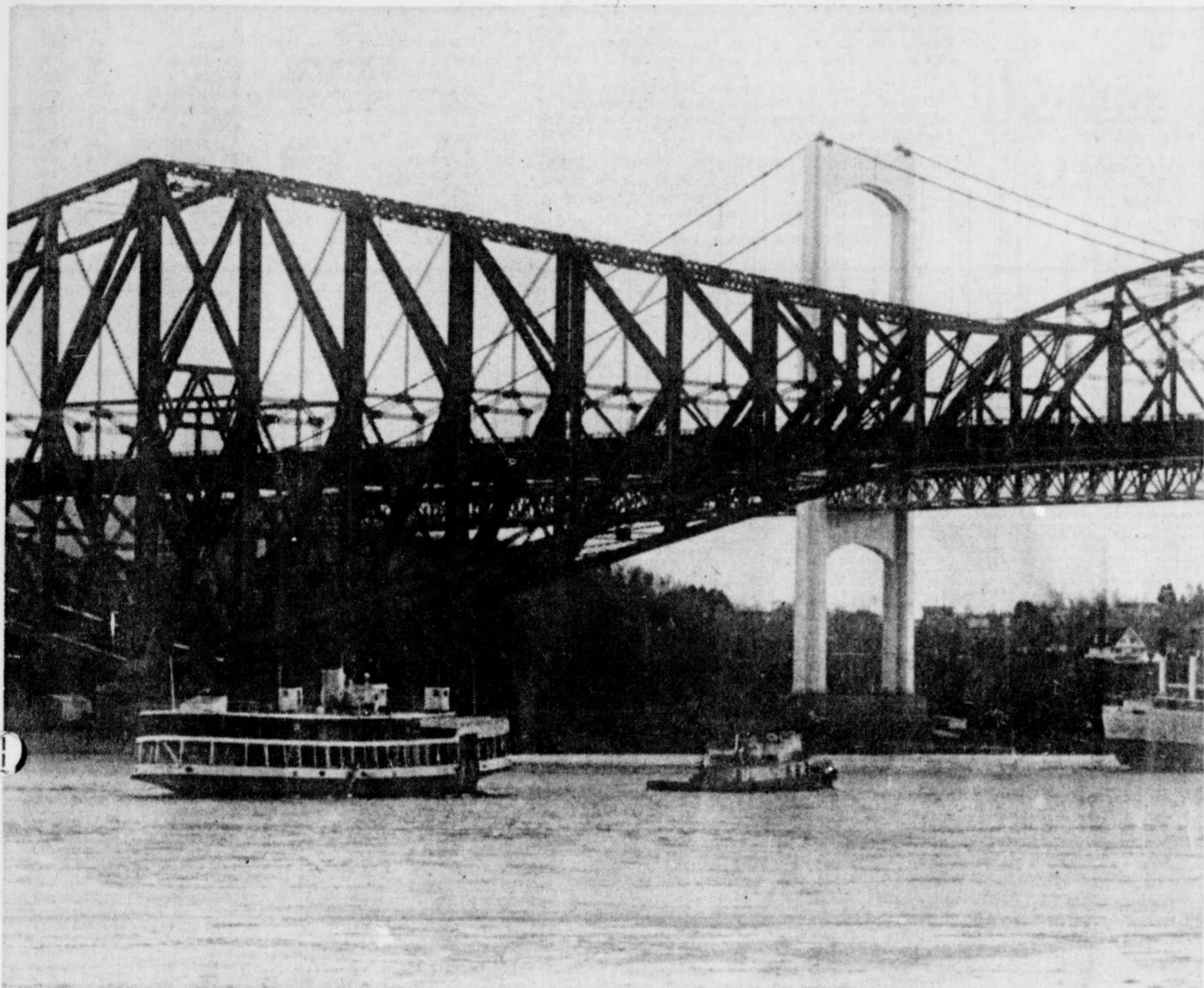
D'autres personnes, surtout celles du rez-de-

chaussé et du premier plancher, s'enfuyaient, certaines mi-nues, d'autres mi-vêtues, par les fenêtres.

L'édifice à logements multiples comportait une cour intérieure. Ce sont les murs qui donnent sur cette cour qui ont d'abord été la proie des flammes. Par les fenêtres, on ne pouvait rien voir d'autre que les flammes, de dire l'une des résidentes. Ce qui risquait d'ajouter à la panique.

Une autre dame n'eût que le temps d'endosser un imperméable sur sa jaquette avant de sortir par une fenêtre du sous-sol.

Une autre rescapée, visiblement affolée et désespérée, avait du tout abandonner tellement les flammes la menaçaient. Elle dut même renoncer à prendre l'argent qu'elle avait dans sa sacoche. "Je n'ai plus rien, je n'ai plus rien", répétait-elle.



Le Soleil, André Belle-Ile

### Nouvelle carrière

Le vieux traversier "Louis-Jolliet" a entrepris, hier après-midi, son dernier voyage sur le Saint-Laurent, probablement son plus long, car il est touté jusqu'à Louiseville, à l'Ouest de Trois-Rivières, où il servira à l'entreposage

de pièces d'équipement des raffineries de l'Est de Montréal. Le départ du rafiot et de ses pontons libère enfin le vieux quai de Lévis qui était en passe de devenir un "cimetière" de traversiers.

## Les gars de la construction veulent \$1 de plus l'heure

Par Michel CHOQUETTE

VANCOUVER — Embolant le pas aux autres travailleurs du Québec, le Conseil des métiers de la construction (FTQ) entreprendra des négociations avec les employeurs le 23 mai pour obtenir des augmentations de salaires de \$1 l'heure afin de compenser l'augmentation du coût de la vie.

Le directeur du Conseil des métiers de la construction, M. André Desjardins, a déclaré, hier, à Vancouver,

au cours d'une conférence de presse, qu'il attendait d'avoir reçu un mandat explicite de tous ses locaux pour entamer les négociations.

Outre l'augmentation de salaires additionnelle de \$1 l'heure, les travailleurs de la construction réclament une augmentation de \$5 pour la chambre et pension qui a été portée à \$14 le 1er mai 1974 et qui le sera à \$15 le 1er mai 1975.

Au plan des transports, les modifications souhaitées sont de \$0.25 du mille

au lieu de \$0.15; de \$6 pour plus de 35 milles au lieu de \$3; \$7.50 au lieu de \$6 pour plus de 45 milles et \$9 au lieu de \$8 pour plus de 55 milles.

### Autre nouvelle, page 3

Quant à la clause de temps supplémentaire incluse dans le décret de la construction qui stipulait que pour le secteur de la baie James la limite était de 50 heures au lieu de 40 heures normales avant d'appliquer le temps supplémentaire, on demande

qu'on biffe à l'article 10 du décret les mots suivants: "et travaux exécutés sur le projet de la baie James".

Il y a maintenant une route carrossable qui mène à la baie James et le Conseil des métiers de la construction estime que cela est suffisant pour demander cette prorogation de l'article 10.

M. Desjardins a expliqué que le Conseil des métiers de la construction a dû envisager cette décision (Suite à la page 2, 1re col.)

## La loi du divorce est maintenue, en Italie

ROME (d'après AFP-Peuter) — L'électorat italien, en grande majorité catholique, a rejeté hier, par voie de référendum, la proposition visant à abolir le droit au divorce, institué il y a trois ans.

La Ville Eternelle a accueilli les résultats du vote dans une ambiance de fête accompagnée d'embrassements monstres et bruyants.

Le net succès remporté par les "divorzysti", soit 59.1 pour cent "pour" le divorce et 40.9 pour cent

"contre", n'a pas manqué de surprendre même les plus optimistes partisans de la loi.

Ce résultat inflige ainsi un coup sévère, aux conséquences imprévisibles, au Parti chrétien-démocrate, pivot du gouvernement depuis la chute du fascisme, et à l'Eglise catholique, qui appuyait l'abolition de la loi.

Mais la véritable surprise du référendum, le premier qui se soit déroulé en Italie depuis la proclamation de la république en

1947, c'est que le sud, catholique à tout crin, ne s'est pas prononcé clairement contre le divorce, contrairement à ce qu'on prévoyait.

### DANS LA JOIE

Dès l'annonce des premiers résultats favorables ou non, plusieurs milliers de jeunes se sont massés devant le siège du Parti communiste, via Delle Botteghe, sous la façade austère illuminée à giorno. Des haut-parleurs égrenaient les derniers

résultats, sous les applaudissements de la foule.

A quelques centaines de pieds de là, le siège de la démocratie-chrétienne paraissait désert, dans l'ombre. Seules quelques fenêtres étaient allumées.

La circulation dans le centre était paralysée. Des dizaines d'autobus et de voitures étaient immobilisés depuis quelques heures. De certains véhicules émergeaient périodiquement un drapeau rouge, ou "l'Internationale". (Suite à la page 2, 1re col.)

### Deux mois de plus pour le "fantaisiste"

COWANSVILLE (PC) — Tenant compte de circonstances bien particulières, le juge Gérard Normandin n'a condamné qu'à deux mois d'emprisonnement, hier, l'animateur radio-phonique Robert Lavallée, alias Ménard.

Lavallée, cependant, devra continuer à purger sa peine de 10 ans de bague, écopée le 14 janvier 1972, pour un hold-up de banque de \$500, à Iberville.

Évadé du pénitencier de Cowansville, le 1er mai 1973, Lavallée avait travaillé comme chauffeur de taxi à Montréal durant deux mois avant de se faire engager au poste de radio CJMT, à Chicoutimi.

C'est lui-même qui, placé sur la liste des 10 criminels les plus recherchés du Québec, a décidé de se livrer à la police, samedi.

Tout en avançant s'être évadé de prison, Lavallée, qui est âgé de 22 ans, a signalé au président du tribunal qu'il avait prouvé qu'il était réhabilité, en gagnant honnêtement sa vie depuis son évasion.

C'est en tenant compte de ces circonstances que, en Cour des sessions, le juge Normandin n'a condamné Lavallée qu'à deux mois supplémentaires d'emprisonnement.

Cette décision, que les dirigeants de GM annonceront officiellement au cours des prochains jours, a été prise en dépit des multiples pressions exercées par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, afin que cette compagnie multinationale s'installe à Saint-Bruno, localité d'ailleurs située dans la circonscription du ministre.

Ces pressions de M. Saint-Pierre, exercées lors d'une rencontre entre le ministre et les dirigeants de GM au milieu du mois d'avril dernier, ne constituent d'ailleurs que l'une des nombreuses démarches qu'il a effectuées depuis deux ans en vue de relancer Soma que la Régie Renault abandonnait en 1972.

Depuis cette date en effet, M. Saint-Pierre avait multiplié, toujours en vain cependant, les démarches auprès de plusieurs sociétés européennes et japonaises de fabrication de voitures afin de trouver un remplaçant à Renault.

Il avait finalement réussi à en trouver un à la fin de l'année 1973 lorsque la société allemande Man acceptait de construire des autobus à Saint-Bruno. Man acceptait alors d'être associée à la SGF dans cet investissement d'une vingtaine de millions et qui aurait permis de relancer Soma. La SGF devait en effet y souscrire environ \$8 millions.

M. Saint-Pierre avait même réussi à convaincre son collègue des Transports, le ministre Raymond Mailloux, de faciliter la venue de Man en annonçant un programme d'aide financière aux commissions de transport pour l'achat de nouveaux véhicules, ce qui fut fait le 10 décembre dernier.

Mais voilà, la Commis-

## Soma Le glas a sonné

par Jean-Claude PICARD

L'heure de la fin est maintenant sonnée pour l'usine Soma de Saint-Bruno, cette filiale de la Société générale de financement qui a coûté jusqu'à maintenant près de \$10 millions à l'ensemble des Québécois.

Le dernier espoir véritable de la relance de Soma reposait sur la décision de General Motors d'y établir son usine de montage d'autobus à la suite du contrat qu'elle venait de se voir octroyer par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Or, LE SOLEIL a appris de source sûre, au cours des derniers jours, que GM ne s'installerait pas à Saint-Bruno, mais bien à Ville Saint-Laurent, dans les anciens entrepôts de Canadair.

Cette décision, que les dirigeants de GM annonceront officiellement au cours des prochains jours, a été prise en dépit des multiples pressions exercées par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, afin que cette compagnie multinationale s'installe à Saint-Bruno, localité d'ailleurs située dans la circonscription du ministre.

Ces pressions de M. Saint-Pierre, exercées lors d'une rencontre entre le ministre et les dirigeants de GM au milieu du mois d'avril dernier, ne constituent d'ailleurs que l'une des nombreuses démarches qu'il a effectuées depuis deux ans en vue de relancer Soma que la Régie Renault abandonnait en 1972.

Depuis cette date en effet, M. Saint-Pierre avait multiplié, toujours en vain cependant, les démarches auprès de plusieurs sociétés européennes et japonaises de fabrication de voitures afin de trouver un remplaçant à Renault.

Il avait finalement réussi à en trouver un à la fin de l'année 1973 lorsque la société allemande Man acceptait de construire des autobus à Saint-Bruno. Man acceptait alors d'être associée à la SGF dans cet investissement d'une vingtaine de millions et qui aurait permis de relancer Soma. La SGF devait en effet y souscrire environ \$8 millions.

M. Saint-Pierre avait même réussi à convaincre son collègue des Transports, le ministre Raymond Mailloux, de faciliter la venue de Man en annonçant un programme d'aide financière aux commissions de transport pour l'achat de nouveaux véhicules, ce qui fut fait le 10 décembre dernier.

Mais voilà, la Commis-

sion de transport de la Communauté urbaine de Montréal devait jeter par terre tout cet échafaudage en accordant à General Motors et non à Man le contrat de fabrication d'environ 600 autobus, au coût d'environ \$55,000 chacun, soit un contrat de plus de \$30 millions.

Les chiffres des deux soumissionnaires n'ont jamais été rendus publics par la CTCUM, mais il appert que Man et la SGF ont raté ce contrat par seulement \$2.5 millions.

### sommaire

Années classées	41 à 51
A Québec aujourd'hui	8
Arts et lettres	8 et 9
Bandes dessinées	52
Bridge	50
Décès	53
Economie-finances	24 à 26
Famille	21-22
Horoscope	51
Mot-mystère	42
Mots croisés	47
Page documentaire	18
Patron	48
Plein air	35
Sport	29 à 35
Television	9 et 53

A la suite de l'octroi de ce contrat, il restait à savoir si GM s'installait à Saint-Bruno ou ailleurs et voilà qu'on sait maintenant que cette compagnie multinationale fabriquera ses autobus à Ville Saint-Laurent.

Selon nos informations, la décision de GM aurait été prise à la suite d'expertises techniques démontrant que l'usine de Saint-Bruno n'était pas construite sur un terrain suffisamment solide pour recevoir les grues nécessaires au montage des autobus.

GM aurait toujours pu effectuer les réparations nécessaires, mais aurait dû retarder considérablement le début de la production, ce à quoi ses dirigeants n'ont pas consenti.

### FIN DE SOMA

Cette décision de GM signe ainsi à toutes fins utiles l'arrêt de mort de Soma et met un terme au rêve québécois de posséder une usine de montage automobile qui leur soit propre.

On continue bien sûr d'indiquer au cabinet de M. Saint-Pierre que ce

(Suite à la page 2, 2e col.)

### Schefferville

## Le directeur unilingue démissionne

par Gilles OUELLET

Schefferville — Coup de théâtre, hier soir, à la Commission scolaire de Schefferville: M. Jerry McNeil, qui devait devenir directeur général de cette commission à compter du 1er juillet, a annoncé, devant quelque 350 personnes, qu'il remettrait sa démission ce matin même devant le tollé général qu'a soulevé sa nomination.

La Commission scolaire étudiait encore vers minuit les conséquences de ce geste et refusait de commenter pour le moment la nouvelle situation. Le poste tout nouvellement créé de directeur général à plein temps sera-t-il maintenu? La question reste posée.

Quoiqu'il en soit, la décision de M. McNeil couronne une lutte amorcée, il y a plusieurs jours, par des parents et plusieurs mouvements de Schefferville pour que la Commission scolaire révisé sa décision d'engager un directeur général unilingue anglophone dans cette ville de 4,500 habitants à 80 pour cent francophones.

Des parents ont réclamé la tenue de la réunion d'hier soir afin de vider la question. Apparaissant pendant six jours, ils ont occupé les bureaux de la commission, se relayant par groupes d'heure en heure, pour prendre connaissance des procès verbaux rédigés en anglais seulement.

### REUNION HOULEEUSE

Le climat était particulièrement tendu au début de la réunion tant attendue d'hier soir, qui a attiré plus de monde que prévu malgré la violente tempête de neige qui a duré toute la journée.

Dès le départ, le président de la Commission scolaire, M. John Gaudet, a prévenu l'assemblée qu'il n'était pas question de rescinder la résolution concernant l'engagement de M. McNeil comme directeur général.

Après une longue période de questions et de réponses entre les citoyens et les commissaires, par

(Suite à la page 2, 2e col.)

### La loi du divorce...

(Suite de la première page)

#### CONSEQUENCES

L'Eglise n'a pas encore commenté le résultat du vote, mais déjà les partis politiques ont réagi. Commentant le résultat du scrutin, M. Enrico Berlinguer, secrétaire du Parti communiste, a déclaré que le vote constituait "une grande victoire pour la liberté, pour la raison et pour les droits de l'homme. C'est une victoire pour l'Italie, qui a évolué, et qui aspire au progrès".

M. Antonio Basini, un des deux initiateurs de la loi de décembre 1970 qui rendit pour la première fois le divorce légal, a déclaré pour sa part: "La maturité civique du peuple italien a triomphé des mensonges, du terrorisme psychologique et du chantage politique de Fanfani (secrétaire du Parti démocrate-chrétien) et d'Almirante (chef du mouvement social italien, le Parti néofasciste)".

L'avenir politique du secrétaire de la démocratie-chrétienne paraît compromis, car il avait placé tout le poids de son prestige personnel du côté des adversaires de la loi. Selon certaines informations, les couteaux sont déjà tirés dans les rangs du parti, mais il est difficile de voir qui pourrait lui succéder.

Le ton conciliant adopté par M. Berlinguer paraît être une branche d'olivier tendue aux démocrates-chrétiens, avec qui les communistes tentent de conclure un "pacte historique" au sein d'un gouvernement de coalition.

Le problème du divorce a isolé les démocrates-chrétiens de leurs partenaires au gouvernement, socialistes et sociaux-démocrates, qui ont fait campagne pour le divorce. Mais pour l'instant, aucun indice ne laisse pressager une crise gouvernementale.

Dans les milieux politiques ayant préconisé le "non", on interprète généralement le résultat indiscutable du référendum comme une manifestation de l'indépendance du corps électoral à l'égard de l'Eglise, et, partant du Parti démocrate-chrétien.

D'une part, le problème de la révision du Concordat (Accords de Latran) qui sanctionne le caractère indissoluble du mariage, ne peut plus être évité. D'autre part, le grand parti catholique a été désavoué par une partie de son corps électoral.

### Responsabilité accrue des automobilistes manitobains

WINNIPEG (PC) — Les automobilistes du Manitoba qui seront jugés responsables à plus de 50 pour cent pour un accident de la circulation, en seront informés par lettre, a annoncé le directeur de la Corporation des assureurs publics de cette province.

En vertu de la nouvelle loi du Manitoba, un automobiliste responsable à plus de 50 pour cent d'un accident, devra verser une prime supplémentaire de \$50 pour obtenir son permis de conduire, et une surcharge de \$100 pour tout accident additionnel dans une période de 12 mois.

La responsabilité est établie par la Corporation selon les déclarations des automobilistes impliqués dans un acci-

### Les gars de la construction...

(Suite de la première page)

sion par suite de la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs et parce que les employeurs ont profité de la montée inflationniste pour augmenter les prix de façon inconsiderée et non proportionnelle à la hausse de leur coût d'achat de matériaux.

La mise en application de toutes ces revendications exigera que l'Assemblée nationale vote un amendement aux décrets régissant les conflits de travail dans la construction et M. Desjardins a affirmé, hier, qu'il était hors de question que les travailleurs de la construction recourent à la grève pour appuyer leurs revendications.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

### Soma: Le glas a...

dernier n'a pas lancé la serviette et qu'il a toujours dans ses dossiers quelques projets susceptibles de relancer cette usine.

La plupart d'entre eux cependant concernent encore la société Man et on doute qu'elle soit intéressée à aller plus avant dans cette affaire, après ce qui

vient de lui arriver avec les autobus.

Par ailleurs, la très grande majorité des ouvriers de Soma se sont maintenant trouvés du travail ailleurs. En avril dernier, en effet, il ne restait plus en chômage permanent qu'une vingtaine des 500 ouvriers qu'employait

### Schefferville: Le directeur...

(Suite de la première page)

suite des interventions des avocats de la Commission scolaire et des "représentants des électeurs", M. McNeil a été appelé à prendre la parole pour expliquer son nouveau rôle de directeur général.

M. McNeil s'est d'abord demandé si tout le débat était fait pour diviser les communautés francophones et anglophones ou pour discuter un meilleur système d'éducation. Il a d'autre part demandé le support de toute la collectivité pour réussir ce qu'il voulait, et il a assuré enfin les francophones qu'il ne voulait pas les assimiler aux anglophones.

Comme les questions se sont faites plus nombreuses et plus serrées, et comme les commentaires parvenaient de la salle à l'effet qu'il était inacceptable que M. McNeil obtienne ce poste, ce dernier a demandé à rencontrer tous les commissaires à huis clos.

Vingt minutes plus tard, M. McNeil est venu dire aux citoyens qu'il regrettrait cette nécessité, qu'il lui était alors impossible d'exercer les fonctions de directeur général et qu'il démissionnait. Alors que les francophones chantaient victoire, les anglophones se pressaient autour de M. McNeil en manifestant leurs regrets.

L'assemblée a pris fin par un mot d'un francophone qui a insisté sur le fait que personne n'en voulait à M. Jerry McNeil lui-même, mais que le combat se livrait sur le principe d'avoir un francophone à ce poste.

#### SITUATION SPECIALE

La Commission scolaire de Schefferville a la responsabilité de 640 élèves, soit 505 francophones et 135 anglophones. Ces étudiants fréquentent deux écoles autonomes reliées depuis l'automne dernier. Les écoles ont chacune leur directeur.

Mais le ministère de l'Éducation a accepté qu'un des deux directeurs cumule aussi les fonctions de directeur général de la commission. Avec la récente démission du titulaire de ce poste, le ministère a permis à la commission qui le lui demandait, d'engager un directeur général à plein temps pour planifier l'administration, l'administration pédagogique, etc. Un concours a été ouvert localement et deux candidatures ont été postées: M. McNeil, directeur de l'école anglaise, et un enseignant qui a 11 ans d'expérience à Schefferville. Le choix de la commission s'est porté sur M. McNeil.

Les réactions n'ont pas été lentes à venir. Le Comité d'école, les enseignants, les métallos, les Chevaliers de Colomb ont fait front commun pour que la commission engage un francophone à ce poste.

Finalement, même la Commission scolaire était secouée par ce problème. On ne nie pas que, lors d'une dernière réunion privée des neuf commissaires, le président ait dû exercer son droit de vote prépondérant en faveur de M. McNeil. C'est à suivre à Schefferville...

### La police interrompt des combats de coqs

Joliette (UPI) — La Sûreté du Québec annonce que 36 personnes ont été arrêtées en fin de semaine, dans une région boisée près de Lanoraie, au Québec, alors qu'elles assistaient à des combats de coqs.

La police a saisi 32 coqs qu'elle a confiés à la Société protectrice des animaux ainsi que l'équipement servant à la présentation de ces combats.

Les 36 personnes seront accusées d'avoir organisé et encouragé des combats de coqs.

Les coqs impliqués dans les combats ont des lames de rasoirs qui servent d'éperons et sont placés face à face dans une arène.

Les personnes qui assistent au combat font des paris sur celui qui survivra le plus longtemps au sanglant duel.

### Cours d'anglais

Viens faire un tour chez nous en Ontario

Séjour linguistique et culturel offert par le Collège Seneca à King City, situé à une vingtaine de miles au nord de Toronto.

Dates: Du 9 au 30 juillet.

Programme: Cours pratiques de langue anglaise aux niveaux élémentaire et moyen: 15 heures par semaine.

Cours complémentaires en anglais avec participation des étudiants anglophones — équitation, voile, peinture, tissage, poterie: 5 heures par semaine. Activités annexes — excursions, visites de musées, soirées de théâtre, réunions récréatives et sociales.

Logement: En pension dans une famille anglophone.

Transport: Voyage aller-retour, Québec (ville) — Toronto en train.

Conditions d'admission: Age minimal de 18 ans.

Prix: \$250 (tout compris)

Renseignements et inscriptions: Admissions, Seneca College, King Campus, RR 3, King City, Ontario L0G 1K0



**SENECA COLLEGE**  
OF APPLIED ARTS AND TECHNOLOGY  
DUFFERIN STREET NORTH BEG KING CITY ONTARIO M9A 1K0

### Soma à ses plus beaux jours, en 1966.

Quant au coût de toute cette aventure, on l'estime généralement à près de \$10 millions, puisque la SGF avait fait un investissement de départ de \$4 millions, en 1964, et que Soma a perdu bon an, mal an, environ un demi-million de dollars à chaque année depuis cette date.

Afin de récupérer une partie de cette somme, la SGF pourra toujours essayer de refiler à quelqu'un d'autre cette usine de montage automobile construite sur de la glaise.

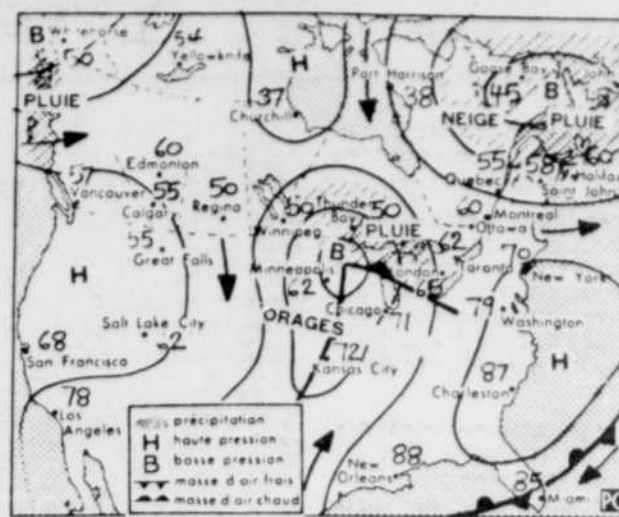
### MARÉE

MERCREDI  
Haute 1h35  
Basse 8h55  
Haute 13h55  
Basse 21h20

### SOLEIL

MERCREDI  
Lever 4.10  
Coucher 19.13

## MÉTÉO



## PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions pour le Québec et la vallée de l'Outaouais émises par le Bureau météorologique de Montréal, hier, pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain. Entre parenthèses, degrés Celsius.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: partiellement nuageux, maximum, 50 (10 C), aperçu pour demain, doux, pluvieux.

Ottawa, Montréal: partiellement nuageux, maximum, 60 (15 C), aperçu pour demain, doux, nuageux, possibilité de pluie.

Cantons de l'Est, Laurentides, Québec, Trois-Rivières, Haute-Mauricie, Saguenay-Lac-Saint-Jean: partiellement nuageux maximum, 55 (15 C), aperçu pour demain, nuageux, possibilité de pluie.

Chibougamau: généralement nuageux, maximum, 45 à 50 (5 à 10 C), aperçu pour demain, doux et pluvieux.

Baie-Comeau, Sept-Îles: généralement nuageux, quelques percées de soleil, maximum, 50 (10 C), aperçu pour demain, ensoleillé et plus doux.

Rimouski, Gaspé: généralement nuageux, maximum, 50 (10 C), aperçu pour demain, généralement ensoleillé, plus doux.

## TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Voici les températures minimale et maximale, notées hier, dans les principaux centres nord-américains.

	Min.	Max.		
Vancouver	41	52	Ottawa	45
Edmonton	35	56	Montréal	45
Calgary	34	45	Québec	—
Regina	38	50	Fredericton	47
Winnipeg	30	53	Saint-Jean-N.-B.	42
Toronto	45	52	Halifax	34
			Charlottetown	38
			St-Jean, T.-N.	28
			Detroit	43
			New York	54
			Miami	74
			Los Angeles	58
			San Francisco	48
				60



# 1er mai 1974! Services dentaires gratuits pour les enfants du Québec âgés de moins de 8 ans.

Hé oui! 1er mai 1974, la date à laquelle tous les enfants du Québec âgés de moins de 8 ans peuvent bénéficier de services dentaires gratuits aussi bien en cabinet privé que dans les milieux hospitaliers, lorsque nécessaire. Tous les enfants du Québec de moins de 8 ans sont admissibles. La carte d'assurance-maladie est le meilleur moyen qui permet d'authentifier leur âge. L'instauration de ces services dentaires gratuits vise d'abord la prévention qui est d'importance capitale surtout chez les jeunes.

- Rappelez-vous:**
- 1er mai 1974.
  - Services dentaires gratuits aux moins de 8 ans.
  - Le meilleur moyen de certifier l'âge: la carte d'assurance-maladie.
  - Services gratuits en cabinet privé comme en milieu hospitalier, si nécessaire.

**meilleures dents... meilleure santé!**

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

Un bilan de ses activités

# Le Conseil central du Bas-Saint-Laurent de la CSN se porte plutôt mal

Un commentaire de Claude Vaillancourt de notre bureau de Rimouski

Lorsque Gilles Saint-Laurent, un membre du Syndicat des employés permanents d'organismes régionaux de développement, proposa aux délégués du Conseil central du Bas-Saint-Laurent (CSN) réunis à Rimouski, en fin de semaine, de hausser de quinze cents la cotisation mensuelle par membre à l'organisme régional, un participant s'empara du micro et déclara tout de go: "J'ai juste une chose à dire: il est malade celui qui vient de proposer une telle augmentation".

Et ça n'a pas été long: la proposition a été battue, seulement trois syndicats étant d'accord sur la hausse suggérée.

Pourtant, ces délégués ont tout de même applaudi chaleureusement le conseil exécutif de la centrale, qui le lendemain, venait les informer d'une hausse globale possible de \$2.41 de la quote-part mensuelle que chacun des syndicats devra fournir à l'organisation centrale pour mener à bien "le combat de la dignité et de la liberté".

Le conseil central du Bas-Saint-Laurent aurait dû s'interroger sur son état de santé. Non seulement semble-t-il "malade", mais encore est-il apparu comme "mourant" aux yeux des observateurs.

Le dernier bilan d'activités décrit, tant soit peu, la condition de santé de celui qui aura trente ans l'an prochain.

Deux syndicats ont dû se rendre jusqu'à la grève afin de signer leur convention collective. Par contre, sept autres ont dû subir un lock-out, durant la même période, soit deux ans. Cette semaine encore, pour une huitième reprise, d'autres travailleurs, ceux de la Phillips Cables, une multinationale, sont dans la rue.

Un bref calcul permettra de connaître qu'en deux grèves seulement (les employés de commerce de Rivière-du-Loup et le Syndicat de l'industrie du bois de Marsoui), le nombre de journées-hommes perdues a été de 6,356.

Les sept lock-out terminés représentent, de leur côté, 7,750 jours-hommes et celui en cours, au début du congrès,

**Manifestation de solidarité à Rivière-du-Loup**  
par Réal LABERGE de notre bureau de La Pocatière

Un groupe de dirigeants et de membres de l'Association des enseignants de Rivière-du-Loup et du Syndicat de l'Hôtel-Dieu ont manifesté leur appui, samedi, aux 14 grévistes de la Vitrerie générale Ltée qui en étaient à leur septième journée de débrayage.

Ce premier geste de solidarité syndicale s'est déroulé dans le calme. Les quelque 40 manifestants ont renforcé les lignes de piquetage de midi à 14 heures.

On sait que les employés d'atelier de cette entreprise du verre plat, membres du local 106 de l'Union des chauffeurs de camions (Teamsters), ont déclenché la grève pour protester contre le manque de bonne foi de la partie patronale, dans la négociation d'une première convention collective de travail.

Alors que ces négociations auraient été amorcées dès la demande d'accréditation syndicale, en janvier 1973, la partie patronale a signifié son intention de s'en tenir au décret de l'Association du verre plat, intervenu le 5 décembre dernier, reniant ainsi tout ce qui a été négocié précédemment.

**Salaires haussés à Dominion Textile**

MONTREAL (PC) — Une augmentation de cinq pour cent du supplément de salaire est entrée en vigueur, hier, pour tous les employés du Québec et de l'Ontario de la compagnie Dominion Textile, a déclaré un porte-parole de cette compagnie.

L'augmentation, qui porte le supplément de salaire hebdomadaire à huit pour cent, a été décidée à la suite de consultations entre les représentants de la compagnie et du syndicat, et vise à compenser la hausse constante du coût de la vie.

La présente convention collective arrivera à expiration en février 1975.

laissait entrevoir de nombreuses pertes, soit 2,560 jours-hommes.

Chiffres très surprenants d'autant plus que, selon les rapports formulés par le conseil exécutif même de la centrale, les grèves se font de plus en plus nombreuses au Québec. Dans le Bas-du-Fleuve, ce sont les lock-out qui dominent.

Soit que les négociateurs sont excellents, soit que les travailleurs de la CSN se contiennent mieux que leurs camarades et qu'ils ne veulent pas aller aussi loin, dans leurs revendications.

Sur le plan de l'action politique, un coup d'oeil au bilan financier indique que le conseil central a alloué la généreuse somme de \$551.38, du 12 novembre 1972 au 11 avril 1974, soit plus de seize mois, à l'éducation syndicale et l'application des principes qui découlent du deuxième front, la marque de commerce de la CSN.

Il est vrai qu'un montant de \$4,000 avait été prévu à cette fin. Il est assez clair toutefois qu'on n'en a dépensé que \$551.38.

Pourtant, les causes ont été nombreuses. Une meilleure éducation syndicale aurait sûrement débouché sur d'autres résultats.

— La Consolidated-Bathurst n'aurait pas acheté si facilement l'usine de Bobois.

— Québec-Est ne serait peut-être pas mort.

— Les travailleurs de Bellavance n'auraient pas brillé par leur absence.

— Ceux de Phillips Cables n'auraient pu être plus nombreux.

— L'ensemble des délégués n'aurait pas craint les mots.

"Il ne faudrait pas nommer Bourassa dans le rapport moral du président", ont-ils fait savoir, comme si l'on ne pouvait pas appeler un concombre, un concombre. Qui

dirige actuellement le Québec, si ce ne sont les multinationales par leur courroie de transmission, le régime Bourassa? Le président de la CSN et ses collègues leur ont pourtant démontré clairement, au cours de cette fin de semaine.

Ils ont tenté de ménager la chèvre et le chou: \$0.05 d'augmentation au conseil central et autofinancement de l'immeuble, souscription aux travailleurs de Phillips Cables, appui aux employés de l'hôpital de Rimouski qui ne veulent pas d'un stationnement payant, etc.

Le Bas-Saint-Laurent a été fidèle à l'image qu'il a projetée: le premier mai dernier, assez tranquille.

Le conseil central vient même de perdre la secrétaire à temps partiel qu'il s'était engagé; le déficit a atteint \$7,000; la pourriture semble faire son oeuvre petit à petit.

Ca cadre avec la bâtisse qui aurait besoin de réparations.

# Une grève risque de paralyser deux caisses populaires

par Gilles BOIVIN

Les dix employés des Caisse populaires des Syndicats nationaux et de Duberger menacent de se mettre en grève, la semaine prochaine, si aucun progrès sensible n'est enregistré dans les négociations pour le renouvellement de leurs contrats de travail.

La convention collective de ces employés (quatre à la Caisse et six à celle de Duberger) est échue depuis le 1er janvier et les séances de conciliation qui ont débuté le 8 mai, n'ont pas apporté de règlement.

Les principaux points en litige portent sur les clauses monétaires et paramonétaires, notamment les salaires, la durée de la convention, la semaine de travail, les heures supplémentaires, l'assurance-vie et maladie.

Les dernières offres monétaires de la partie patronale

porteraient à \$100 par semaine le salaire d'un caissier et \$107 après deux ans. La demande syndicale est respectivement de \$112 et \$123 par semaine après un an.

## POLITIQUE DE LA FEDERATION

Paradoxalement, neuf des dix administrateurs de la Caisse populaire des Syndicats nationaux sont des permanents de la CSN. Ces derniers s'estiment liés par un règlement de la Fédération des caisses qui force les caisses populaires locales à remettre à la fédération le mandat de négociation des conventions collectives.

À Montréal, cependant, les permanents syndicaux, Michel Chartrand en tête, n'ont pas accepté de se plier à ce règlement et ont signé avec leur personnel une convention dépassant les normes fixées par la Fédération des caisses.

Cette politique avait déjà

entraîné un sérieux affrontement à la Caisse populaire de Duberger, lors de la négociation de la dernière convention collective qui avait entraîné un débrayage des employés.

Dans la présente ronde de négociation, les syndiqués, membres de la Fédération des employés de commerce (CSN), menacent de se mettre en grève, lundi prochain, paralysant les activités de ces deux caisses.

ANNONCE

## Croquer!

Poudre adhésive FASTEETH ultra-forte.

Plus sûre pour ceux qui portent un dentier.

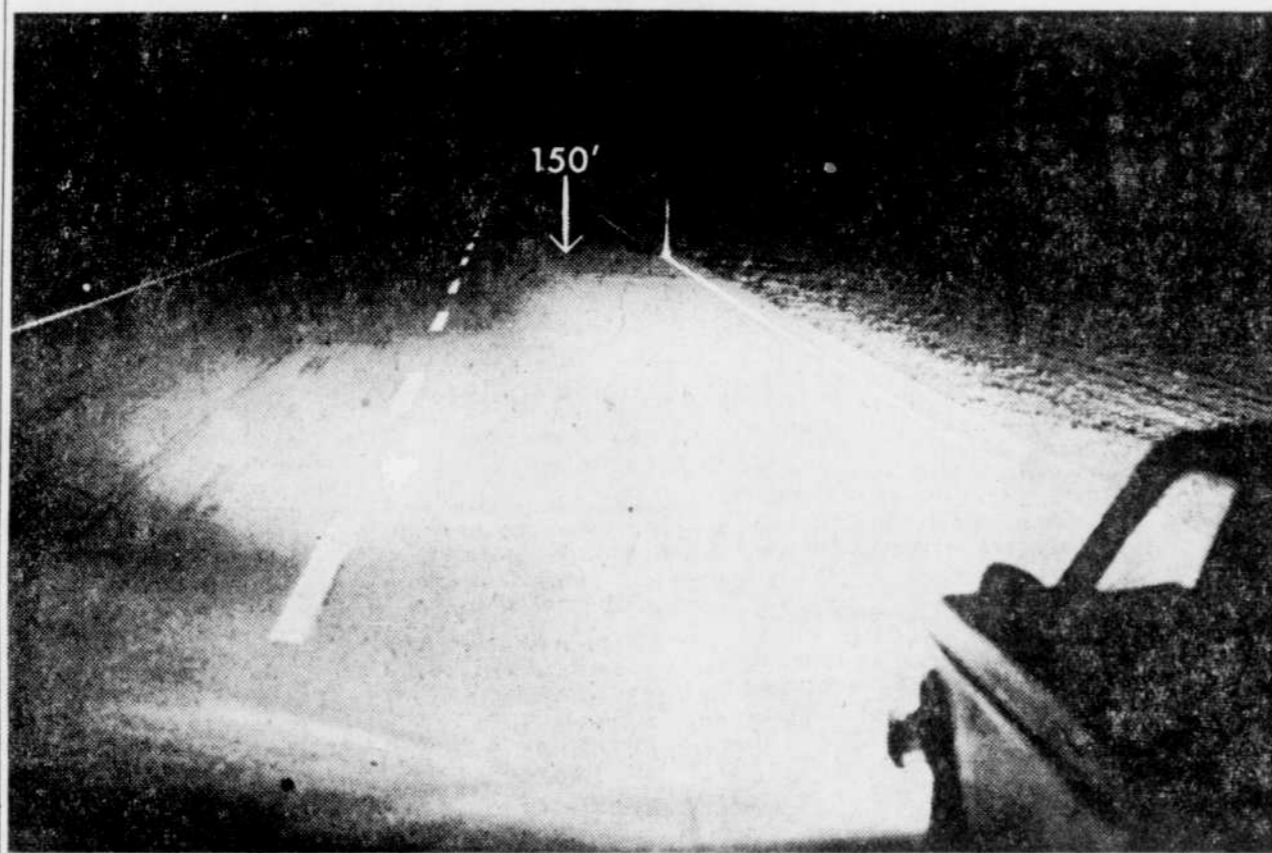
TERRAIN À \$1800

PARC BEL-AIR

LA SAINTE PAIX

842-4018

# Au volant la nuit, la vue c'est la vie: voyez mieux avec les phares Bosch SBQ



**Phares ordinaires—faisceau de croisement:**  
Avec les phares ordinaires et lorsque vous roulez avec les faisceaux de croisement, la portée maximum est de 150 pieds. (Les repères sont espacés de 150 pieds.)



**Phares Bosch SBQ—faisceau de croisement:**  
La voiture est identique et stationnée sous le même angle, mais les phares Bosch SBQ éclairent jusqu'à une distance de 300 pieds supérieure, tout en éclairant la route de façon beaucoup plus intense. Remarque importante—Le faisceau lumineux des phares Bosch a été spécialement étudié pour fournir un éclairage beaucoup plus intense, sans pour autant aveugler les automobilistes qui arrivent en face. Voir détails ci-dessous.



**Phares ordinaires—faisceau de route:**  
En position faisceau de route, les phares ordinaires éclairent à peine la voiture qui est stationnée, plus loin, sur le côté droit de la route. (Les poteaux télégraphiques sont espacés de 150 pieds.)



**Phares Bosch SBQ—faisceau de route:**  
Les phares Bosch SBQ, alimentés par une batterie chargée sous la même tension, éclairent beaucoup plus loin que les phares ordinaires en position faisceau de route. La visibilité, lors de cet essai, était bonne jusqu'à 2,400 pieds.

**AU COURS D'UNE DEMONSTRATION** effectuée durant la nuit du 4 avril 1974 près d'Hamilton, en Ontario, les systèmes d'éclairage Bosch SBQ se sont montrés nettement supérieurs aux phares ordinaires.

### Conditions de l'essai

Deux voitures Volvo identiques, stationnées sous le même angle et au même endroit, illuminent une ligne droite dans le Cayuga Dragway Park, en Ontario. Une des voitures était équipée de phares ordinaires et l'autre de phares Bosch SBQ. Les deux batteries ont été testées afin de vérifier si la tension aux bornes était bien la même. Les photos ci-dessus n'ont pas été retouchées et elles ont été prises sous éclairage naturel et dans des conditions identiques.

### Les résultats

En résumé, les phares Bosch SBQ fournissent une plus grande intensité lumineuse, ainsi qu'une lumière plus pénétrante, en

position faisceau de croisement comme en position faisceau de route. Les optiques de phare Bosch sont en cristal de plomb et leur géométrie a été étudiée par ordinateur, ce qui explique pourquoi les faisceaux lumineux, en position de croisement, ne débordent pour ainsi dire pas et ne dérangent pas les conducteurs qui viennent en sens inverse.

### Meilleur éclairage, sans pour autant éblouir les autres automobilistes

Les optiques de phare Bosch SBQ sont conçues pour donner une lumière plus intense et plus pénétrante—un faisceau lumineux discipliné, dirigé vers la droite. Ce qui vous donne plus de temps pour voir, réagir et éviter les obstacles éventuels—sans éblouir les automobilistes qui roulent en sens inverse.

### Faites l'expérience

Les optiques de phare Bosch SBQ peuvent remplacer les phares d'origine de presque toutes les voitures de fabrication nord-

américaine ou étrangère. Pour améliorer l'éclairage de votre voiture, demandez à votre marchand d'y poser des phares Bosch. La différence vous sautera aux yeux!

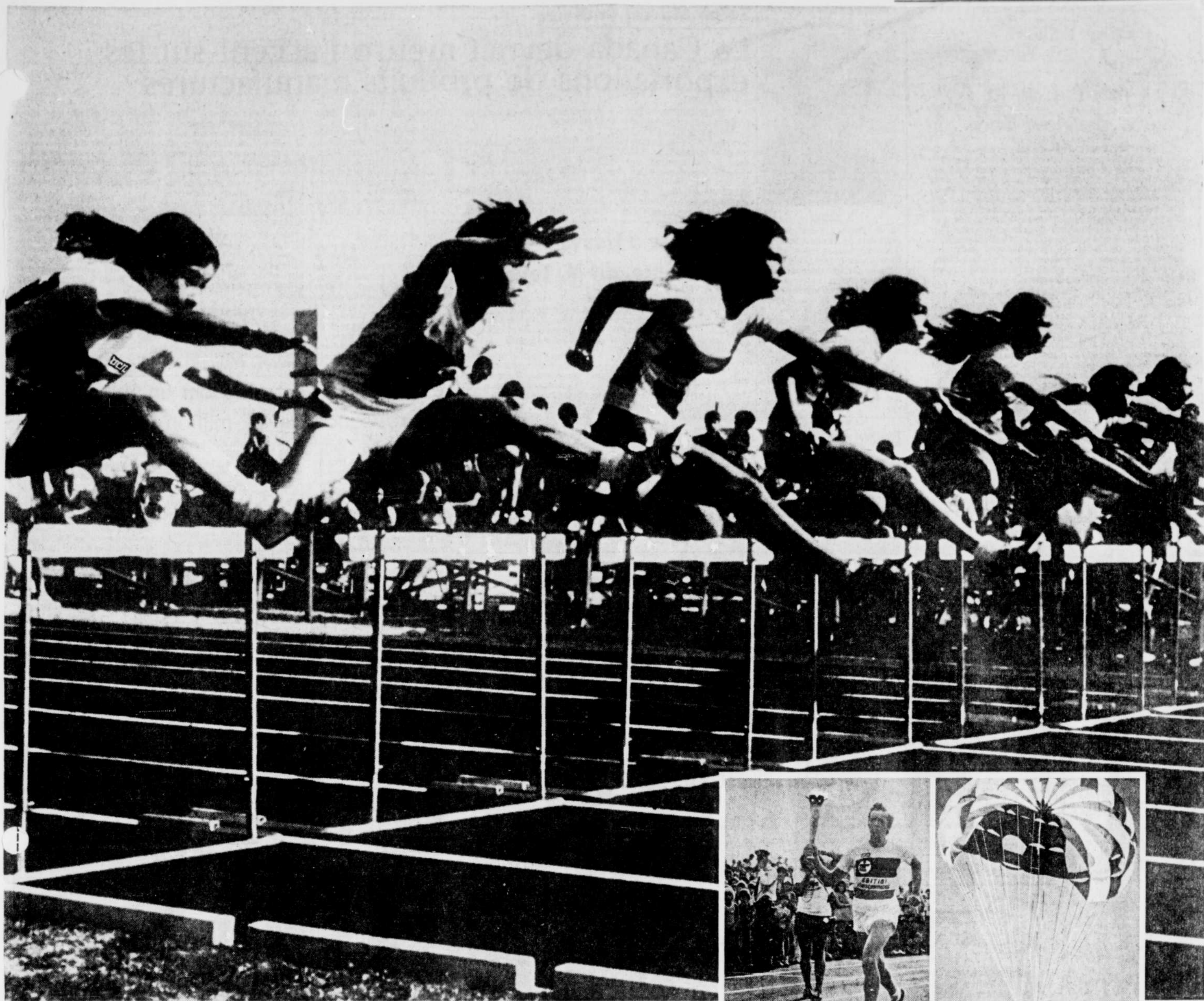
Renseignements et pose à votre station-service ou chez votre concessionnaire automobile.

Les photos ci-dessus n'ont pas été retouchées. Film Tri-X Pan professionnel; exposition: 4 secondes à F: 5.6, entre 21 h et 22 h, le 4 avril 1974, dans le Cayuga Dragway Park, en Ontario. Pour complément d'information, écrire à M. R. Burns, Robert Bosch (Canada) Ltd., 33 Atomic Ave., Toronto, Ontario M8Z 5P5.

# BOSCH

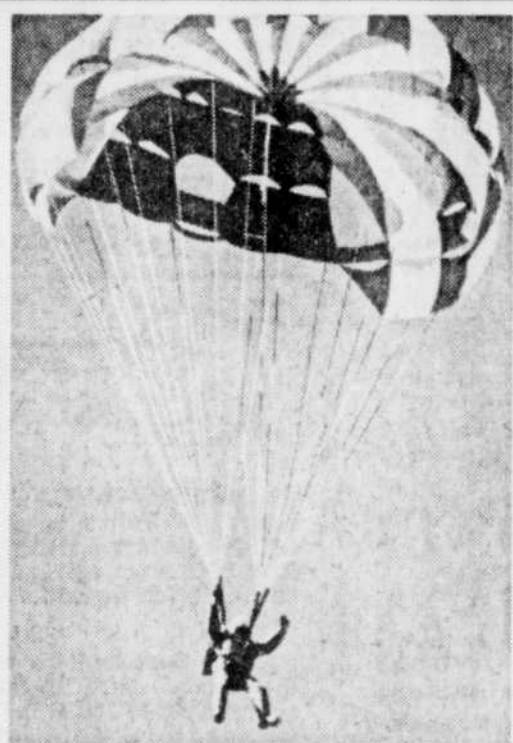
Fabricants d'équipement électrique pour automobiles depuis 1897.

DISTRIBUTEUR BOSCH: MARCEL ROCHETTE LTÉE — 160, AV. ST-SACREMENT, QUEBEC, QUE.



## Quand l'avenir est en jeu

L'avenir, c'est eux. Ils sont plus de 100,000, âgés de 10 à 20 ans, qui se réunissent chaque année lors des Jeux du Québec. 100,000 athlètes amateurs, c'est-à-dire qui *aiment* ce qu'ils font. Et pour qui l'important, comme se plaisait à le dire le baron de Coubertin, ce n'est pas tant de gagner que de participer. Participer, c'est-à-dire découvrir le plaisir du sport, de l'effort physique, de la camaraderie. Former une jeunesse heureuse, saine et dynamique, c'est préparer l'avenir du Québec. Voilà pourquoi la BCN est heureuse de contribuer au succès des Jeux du Québec. Quand l'avenir est en jeu... la BCN est là!



Qu'il s'agisse de course à obstacles ou de natation, de lancer du poids ou de saut en parachute ou de toute autre discipline sportive, la jeunesse québécoise se donne rendez-vous chaque année aux Jeux du Québec.

 Banque Canadienne Nationale  
La Banque qui vous aide à mieux vous servir d'une banque.